

Extrait d'un exposé des élèves du collège Univers de l'excellence
Khenifra

1 - Les zones humides

1 - aguelmame ouiwane :

Altitude : 1 600 m

Superficie : 0,16 km²

Profondeur: 14 m

District forestier : Ouiwane

Région biogéographique : n° - Moyen Atlas central

2 – aguelmame azegza

Classé Site à Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE), priorité 3 par le plan directeur des aires protégés.

C'est l'un des rares sites marocains où le crapaud commun est très abondant.

Site d'hivernage de plusieurs espèces d'oiseau d'eau dont les plus remarquables sont : le tadorne casarca et le canard colvert.



Lac naturel

Origine : karstique

Bioclimat : subhumide à humide

Superficie : 62 ha

Altitude : 1474 m

Profondeur : 26 m

3 - aguelmame n'miammi

C'est un lac naturel alimenté par des sources et un affluent, c'est de là que prend naissance l'Oued Chbouka

Réputé pour son peuplement en truite de grosses dimensions



Type: lac naturel

Bioclimat: humide

Altitude: 1600 m

Profondeur: faible

4 - Tiglmamines

Tiguelmamine (en amazighe : Tiglmamin) pluriel du diminutif du mot amazigh « Aguelmame » qui signifie « lac »

le lac se présente comme des lunettes circulaires : il s'agit de deux étangs côte à côte.



Type: lac naturel
Origine: karstique
Bioclimat: humide
Altitude: 1630 m
Superficie: 13 ha
Profondeur: 20 m

II - Les poissons

Patrimoine naturel à préserver

Ce patrimoine naturel de la région est lié aux zones humides

1 - les espèces endémiques

a - *Truite fario pellary*

Espèce endémique

espèce disparue (En voie de d'extinction)

vivait à chbouka, tiglmanines et aguelmame sidi ali)

Le centre de culture d'azro introduit de temps en temps la truite arc en ciel, mais le problème c'est qu'elle ne se reproduit pas dans ces endroits

b - *Varicorhinus maroccanus* الزرقة



c - (تاموخايت : Tamoukhayte)



2 - les espèces introduites :

Introduites par les français:

a - Brochet :

*Le brochet ou grand brochet est un poisson prédateur des eaux douces
C'est un chasseur habituellement sédentaire et solitaire, mais il vit parfois
temporairement en groupe de 2 ou 3.*

Espérance de vie : 7 ans

Poisson nuisible:

Se reproduit rapidement

Supporte la diminution de l'oxygène dans l'eau



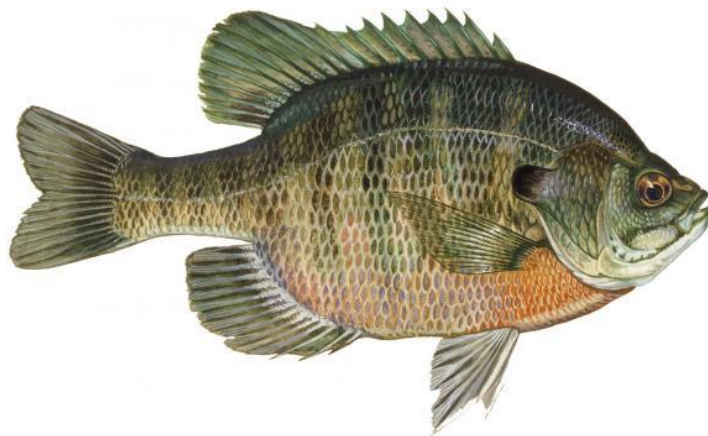
b - Perche :

La perche commune, perche franche ou encore perche française en France est une espèce de poissons d'eau douce

Poids : 2,6 kg (Adulte)

a été introduite dans plusieurs pays pour la pêche sportive

se nourrit de petits organismes qui vivent à proximité des fonds des rivières et lacs. Elle se nourrit ainsi de divers invertébrés : des vers, des crustacés, de larves d'insectes ...



c - Black bass :

black-bass, est une espèce de poissons d'eau douce d'origine nord-américaine

Poids : 5,5 kg (Adulte)

C'est un poisson carnivore dont le régime alimentaire varie selon la maturité. Alors que les jeunes consomment essentiellement du plancton, des insectes aquatiques et des petits crustacés, à partir de quelques mois il s'intéresse aux insectes plus gros. Les adultes s'attaquent à des proies plus

grosses, ils consomment principalement d'autres poissons plus petits qu'eux ainsi que des écrevisses, en fonction de la ressource la plus disponible, mais fréquemment aussi des grenouilles



d - Carpe :

La carpe est un poissons d'eau douce

Cette espèce se nourrit sur le fond ou à proximité des fonds et fréquente des habitats plutôt vaseux dans les eaux douces

introduites dans la nature via de nombreux empoisonnements destinés à la pêche de loisir

Sa taille moyenne est de 50 à 60 cm pour 8 kg, mais la carpe peut atteindre 44 kg



3 - Problème

L'introduction de la carpe à tiglmanines et à aguelmame sidi Ali, était le principal facteur de la d'extinction de la truite fario pellary

4 - Pour une bonne conservation de ces richesses naturelles

Il faut:

- ✓ *une étude, une actualisation des connaissances*
- ✓ *S'intéresser aux espèces endémiques*
- ✓ *Une fiche technique pour chaque zone humide*